

Le début et la fin du règne de Jan III Sobieski dans les comptes rendus des diplomates français

Depuis 1573, les États européens ont toujours montré leur intérêt pour les élections des rois de Pologne. Cette attention particulière était souvent liée aux candidatures de leurs propres ressortissants au trône polonais. À cette époque, les étrangers, souvent des sujets des monarchies absolues, observaient le fonctionnement de la république nobiliaire qui permettait le choix du roi.

Il en fut ainsi lors de l'élection de Jan III Sobieski en 1674 puis lorsque, en 1697, était en jeu la prise du trône vide. Dans ces deux cas, les diplomates de Louis XIV ont joué un rôle important. Deux de leurs comptes rendus concernant ces deux événements seront ici examinés.

La Bibliothèque polonaise à Paris conserve un manuscrit peu connu, publié récemment, intitulé *Relation de mon voyage de Pologne en qualité d'envoyé extraordinaire de S.A.R. en l'année 1674*. Le nom de son auteur, François de Callières est généralement associé par les chercheurs contemporains en premier chef à *De la manière de négocier avec les souverains*, œuvre publiée en 1716. Cette première édition fut suivie d'autres et de traductions dans les principales langues européennes. L'œuvre de Callières devint un manuel obligatoire non seulement pour les adeptes de la diplomatie française jusqu'au temps de la révolution, mais aussi pour les diplomates d'autres pays de cette époque. Vu la renommée de l'auteur et celle de son œuvre principale, mais non unique, il convient de s'attarder sur son texte relatif à l'élection de Jan III Sobieski.

François de Callières, né à Cherbourg, fut baptisé le 14 mai 1645. Son père, Jacques, fut de longues années l'administrateur du château du comte de Longueville et c'est avec cette famille que François de Callières lia le commencement de sa carrière.

En 1670, sa première mission diplomatique l'amena en Pologne pour l'un de ses trois voyages pour la République de Pologne. Le but de cette première mission était la promotion de la candidature au trône polonais du jeune duc de Longueville – neveu du Grand

Condé, cousin de Louis XIV. Le Condé, depuis l'année précédente, aspirait en vain au trône polonais. La mission de Callières exigeait une habilité particulière, du fait que la Pologne avait déjà élu son roi en la personne de Michał Korybut Wiśniowiecki. Or, un passage en force du candidat français signifierait une conspiration contre le souverain légal. Les tendances des Français, y compris Callières, expliquent la liaison de Michał Korybut Wiśniowiecki avec les Habsbourgs par son épouse Éléonore – la demi-sœur de l'empereur Léopold I. La France, qui rivalisait avec acharnement avec les Habsbourg pour l'hégémonie en Europe, cherchait des alliés aussi en Pologne. L'échec de cette mission a été décidé par le décès inattendu du jeune Longueville, le 12 juin 1672, lors de la traversée du Rhin pendant la campagne contre la Hollande.

Moins de deux ans après, Callières revint de nouveau en Pologne. Cette fois-ci, la situation n'était pas équivoque, car se tenait alors à Varsovie la diète pour l'élection du nouveau monarque. Après la mort subite du roi Michał Korybut Wiśniowiecki, il convenait d'élire son successeur. Cela devenait à l'époque un défi particulièrement urgent et important, car la mort de Wiśniowiecki, encore jeune, eut lieu la veille de la victoire sur les Turcs lors de la bataille de Chocim. L'artisan de ce succès fut le maréchal et grand général de la Couronne – Jan Sobieski. Cependant, la victoire de Chocim ne fut pas mise à profit et, à l'été 1674, on craignait encore l'immense invasion des Turcs. Le nouveau souverain devait, en premier lieu, faire face à cette menace. Pour le trône se présentèrent plusieurs candidats étrangers. François de Callières en représentait un à Varsovie. Il arriva en Pologne en qualité de représentant de Charles Emmanuel II, duc de Savoie et du Piémont. Ce souverain, allié du roi de France Louis XIV, a profité des services du jeune diplomate français afin de promouvoir son cousin Louis Thomas de Savoie, duc de Soissons. Ce jeune homme de dix-sept ans était officiellement le fils d'Eugène Maurice de Savoie Carignan, duc de Savoie et d'Olimpia Mancini, demi-sœur du cardinal Mazarin. Réellement, on le considérait fils naturel de Louis XIV.

La tâche de François de Callières consistait à convaincre les électeurs que son candidat était le seul à pouvoir réconcilier les partis brouillés et remédier à la guerre civile. Une étape préliminaire dans ce sens devait être le mariage entre le jeune savoisien et

Éléonore la veuve de Michał Korybut Wiśniowiecki de 4 ans son aîné, alors que le parti de la famille Pac, très puissants en Lituanie, désirait pousser la candidate des Habsbourg dans les bras du duc Charles de Lorraine. Cela signifiait une liaison encore plus étroite de la Pologne avec les Habsbourg et l'assurance de leur aide dans la confrontation avec la Turquie, et en la personne du duc de Lorraine, un habile commandant.

Ce dernier pouvait même assombrir la gloire et pousser dans l'ombre le commandant éminent qu'était Jan Sobieski. Le grand général et encore plus sa femme ambitieuse – la Française Marie Casimire – avaient l'intention de contrecarrer les plans des Pacs. Sobieski voyait en la France une orientation désirée pour lui-même et pour la Pologne. Grâce à la médiation française il espérait réussir à éloigner la menace turque. Ce fut, au début, la raison pour laquelle il soutint la candidature du Grand Condé. Mais Louis XIV prêta son appui non à son ambitieux cousin, l'ancien participant de la Fronde, mais au duc de Neubourg – Philippe Wilhelm de la famille Wittelsbach – fils du prétendant au trône de la Pologne en 1669. Toutefois, ce dernier n'était pas très estimé au sein de la noblesse, ce qui lui retirait toute chance pour l'élection. Jusqu'à présent les historiens n'ont pas, expliqué le sens de la présentation de la candidature du duc de Soissons, liée avec la personne de Louis XIV. Dans cette affaire, le rôle de Callières-même n'est pas claire, puisqu'il conjugait les responsabilités de sa mission à une collaboration avec l'ambassadeur de France, tout en informant de ses démarches quotidiennes le ministre des affaires étrangères – de Pomponne.

François de Callières a vite compris que Sobieski et surtout Marie Sobieska, en prêtant leur appui au Condé, non soutenu par Louis XIV, aspiraient à la couronne pour le grand maréchal. Leurs plans, nous le savons, furent une réussite. Cela signifiait le fiasco de la mission de Callières et la nécessité de s'expliquer devant son mandant au sujet des activités entreprises à Varsovie. Nous avons un compte rendu de la main du diplomate français de son séjour de plusieurs mois en Pologne, un séjour qui s'avéra ne pas être le dernier.

Il se rendit de nouveau en Pologne en 1682. Les détails de cette mission n'ont pas été étudiés. Nous savons tout de même, qu'il rencontra en Pologne son proche ami Jan Andrzej Morsztyn, le

grand trésorier de la Couronne, dont il fit connaissance en 1670. Morsztyn était à l'époque chef du parti français en Pologne, qui perdait son influence au profit du parti autrichien à cause de la réorientation de la politique de Jan III Sobieski. La menace directe de l'empire de la part de la Turquie a incliné le roi à se retirer des liaisons avec la France et à se rapprocher des Habsbourg. Victime de ce changement de front, Morsztyn fut accusé de trahison à la diète de 1683. En profitant de l'ajournement de son procès, le trésorier vendit ses biens et déménagea à Paris. En 1684 Callières emménagea dans son palais parisien conséquemment célibataire.

Une nouvelle impulsion à la carrière de Callières fut le panégyrique publié en 1688 en l'honneur du Roi Soleil. Cela l'amena à l'Académie française, marque de la considération pour son érudition et pour l'auteur d'autres publications. La reconnaissance de ses qualités diplomatiques fut acquise par sa participation en qualité de négociateur principal dans les négociations de Ryswick qui marquèrent la fin, en 1697, de la guerre avec la Ligue d'Augsbourg. Le succès de ces négociations lui assura une promotion au poste de secrétaire du cabinet de Louis XIV. Dans ce rôle, Callières se donnait la peine, de même que trois autres secrétaires, à imiter fidèlement l'écriture du roi, sort de falsification légalisée.

En 1716, pendant la régence, il publia *De la manière de négocier avec les souverains* mais ne jouit pas longtemps de son succès littéraire car, l'année suivante, en 1717, il décéda, en léguant toute sa fortune aux pauvres.

De sa seconde mission en Pologne en l'année 1674, Callières a écrit une brève relation, une espèce de rapport. Il fut établi probablement vers la fin de 1674, après le retour de Callières de Pologne. Il a pu être adressé tant à son mandant, le duc de Savoie et du Piémont – Charles Emmanuel II, qu'à ses supérieurs au secrétariat d'Etat pour les affaires étrangères.

Au début de son rapport, Callières décrit son voyage en Pologne commencé à Paris le 31 mars 1674. Notre diplomate se rendit à Calais, où il s'embarqua à bord du navire du roi d'Angleterre, fourni à la demande de Louis XIV, afin de transporter non seulement Callières mais surtout, Toussaint de Forbin-Janson, évêque de Marseille et ambassadeur français pour l'élection polonaise. Le bateau se dirigea vers Hambourg, mais se trouva, dans un premier temps, repoussé par un vent contraire jusqu'à l'embouchure de la

Tamise, près de Londres. Arrivé enfin à Hambourg à la mi avril, Callières arriva à Gdańsk en wagon-poste via Berlin puis se rendit à Varsovie. À Hambourg, il quitta l'ambassadeur français pour éviter d'être soupçonné de collaborer avec lui, ce qui était le cas comme en témoignent les rapports de Callières pour Pomponne, le ministre des affaires étrangères. Cependant, à Varsovie, la diète d'élection était en cours.

Après avoir décrit le voyage, mais avant le rapport définitif sur ses activités à Varsovie, Callières donna un précis du système politique polonais pour que sa relation soit compréhensible pour le destinataire insuffisamment conscient des formes spécifiques du gouvernement républicain en Pologne. Nous apprenons ici en bref, mais avec compétence, le caractère et les conséquences de l'union polono-lituanienne, tout d'abord pour la double hiérarchie des institutions officielles dans les deux pays. Callières décrit la composition du sénat, *de nomine*, y compris la description, l'étendue et les responsabilités des cadres centrales et de la cour. Afin d'expliquer les traits spécifiques des institutions polonaises, notre auteur fait très justement, à plusieurs reprises, référence aux analogies avec les solutions françaises. Callières souligne le trait spécifique des diètes d'élections auxquelles pouvait participer chaque gentilhomme sans la nécessité d'élire, égal dans ses droits avec les plus grands seigneurs. Pour des raisons évidentes, il inclut dans son rapport une description des procédures de l'interrègne. Le sous-chapitre suivant du rapport de Callières est particulièrement intéressant, car il décrit le lieu de l'élection du roi. Le diplomate français a présenté ici le célèbre Cercle de la diète à Wola, faubourg de Varsovie. Ce qui est curieux, il ne se limita pas à la description écrite mais il y ajouta un croquis autographe. C'est une image maladroite et naïve, représentant le Cercle à vol d'oiseau avec une perspective un peu chancelante. Avec des lettres, Callières a marqué sur son croquis les places occupées par les acteurs principaux de ce spectacle électoral. Ensuite, il présenta en détail la procédure de réception au Cercle de l'ambassadeur étranger, recommandant son candidat étranger au trône. Nous y pouvons lire, qu'après l'audience, l'ambassadeur donnait de nombreux festins aux sénateurs et à la noblesse, abondamment arrosés de vins hongrois. Cette dépense pour les vins, commentait le diplomate français, était indispensable pour gagner des alliés.

L'ébauche du système politique de la république ferme la description des prérogatives distributrices des rois de Pologne et de leurs revenus, est loin d'épuiser le sujet.

Entre autres sont particulièrement soulignés la nécessité d'atteindre l'unanimité aux diètes, l'immunité de la personne du gentilhomme et de ses biens ainsi que l'inégalité de la peine pour un meurtre commis par un noble selon la position sociale de sa victime.

Il faut reconnaître, que le jeune diplomate, âgé seulement de 29 ans possédait déjà une solide connaissance du système et de la culture politique de la Pologne sarmate. Dans son ébauche, il évita les plus graves erreurs.

Après ces considérations préliminaires, Callières passe à la description propre de sa mission en Pologne. Il dirigea ses premiers pas chez Jan Sobieski, chez son ami Morsztyn et chez les sénateurs – commandants du parti groupé autour du vainqueur de Chocim. Il distribua à tous la lettre pleine de compliments de son mandant, le duc de Savoie et du Piémont. C'est justement alors, que Callières, comme il apparut, commença à douter de la sincérité de l'appui de Sobieski pour le Condé, dans la situation où le candidat officiel de Louis XIV fut le duc de Neubourg. Ces soupçons venaient, avant tout, de l'attitude de Marie, l'épouse du grand maréchal, avec laquelle il eut quelques entretiens pendant lesquels il comprit sa grande ambition de faire de son mari le roi. Cependant, en voyant une hésitation passagère de Sobieski, qui craignait le dédoublement de l'élection, Callières, avec encore plus grand empressement, lui suggérait la candidature de Louis Thomas, duc de Soissons. Ce dernier, en épousant la reine veuve, Éléonore, pouvait réconcilier, à son avis, les partis brouillés. Callières estimait que son candidat trouverait l'appui des Pacs, qui s'opposaient à Neubourg en voyant en lui la créature de la France. Ils craignaient aussi ses liaisons familiales avec les souverains de la Suède – les Wittelsbachs. Cette dernière circonstance donnerait à la France la possibilité de réalisation des anciens plans de construction de ladite « barrière de l'Est », divisant l'empire des Habsbourgs et l'état des tsars moscovites, composée de la Suède, de la Pologne et de la Turquie. Sobieski déclara par écrit, à notre diplomate, l'appui de la candidature savoissienne, si le parti des Pacs en était d'accord.

Ensuite Callières s'est rendu chez les commandants du parti opposé, en commençant par la dame d'honneur de la reine-veuve.

Elle était l'épouse du Grand Chancelier de la Lithuanie – Krzysztof Pac – une française Claire Isabelle de Mailly. C'est à elle que Callières montra la miniature du duc de Soissons. Elle lui a, paraît-il, plu de même qu'à la reine Eléonore. Notre diplomate s'est aussi entretenu avec Krzysztof Pac. Ce dernier eut tout de même un doute si le candidat savoissien, âgé de dix-sept ans, serait capable d'épouser la veuve de Wiśniowiecki. Et, tout d'abord, si du fait de son très jeune âge, il sera en mesure de prendre le commandement de l'armée et de gouverner soi-même. Callières, conscient de la détermination des Pacs de donner à Eléonore pour mari le duc Charles de Lorraine, a posé à Pac la question si, dans le cas du refus du parti de Sobieski, il prêtera sa priorité au savoissien et non au Neubourg. Il reçut une réponse affirmative. Dans cette situation, Callières remit au chancelier, ce qui était une pratique de rigueur, une note de débit pour une « somme importante », payable après l'élection favorable pour le mandant de Callières. Ce dernier gagna, certainement aussi avec de l'argent, un confident du chancelier à la cour, et du parti de Sobieski, afin d'être bien informé sur les complots des partis brouillés.

Le 19 mai, le parti de Sobieski envoya chez Eléonore et Krzysztof Pac cinq évêques avec la question s'ils seraient prêts à renoncer à l'appui de Charles de Lorraine et de donner leur accord au mariage de la reine-veuve avec le duc de Neubourg. Il est visible alors, qu'à ce moment, les partisans de Sobieski ne prenaient plus en considération le favori de Callières. Cette légation reçut une réponse évasive que ce sont les électeurs qui décideront le lendemain. L'obstination des Pacs, selon Callières, convenait à Sobieski, car elle démontrait aux électeurs leur incapacité de compromis constructif. Cela devait définitivement incliner le grand maréchal, hésitant jusqu'au dernier moment, à annoncer sa candidature.

Lorsque tous se présentèrent sur le champ d'élection, on craignait un sanglant combat. Les marchands de Varsovie fermèrent leurs boutiques. Rien ne se passa. Les délibérations se déroulaient tranquillement dans les assemblées comprenant la noblesse et les sénateurs des voïvodies particulières. Une importance décisive eut la parole du voïvode ruthénien Stanislas Jabłonowski, qui convaincit les électeurs de cette voïvodie pour l'élection de leur compatriote – Sobieski. Pour les habitants de cette voïvodie de l'est, prépondérantes furent les compétences militaires de Sobieski,

qui donnaient la garantie de sécurité en cas d'invasion possible des Turcs. L'exemple des électeurs ruthéniens fut suivi par la noblesse des voïvodies de Cracovie et de Poznań, peu après par le reste des voïvodies de la Couronne. Tout de même, le Cercle fut abandonné par 600–700 Lithuaniens, partisans des Pacs. Dans cette situation l'interrex, évêque de Cracovie Andrzej Trzebicki, s'abstint à proclamer Sobieski roi et remit la décision au lendemain. Le 20 mai au matin, les opposants de Sobieski devaient envoyer à l'ambassadeur français l'assurance de retirer l'appui au duc de Lorraine et de le prêter à Louis Thomas de Savoie. Cette manoeuvre n'y fit rien. La détermination des partisans de Sobieski était déjà trop importante. Ce jour-là, duraient encore les négociations visant à engager les Lithuaniens à venir au Cercle, où devait avoir lieu la proclamation de Sobieski comme roi. Pour atteindre ce but 100.000 francs furent promis au grand maréchal de Lithuanie, Aleksander Pałubiński. Le jour même, l'évêque de Wilno Mikołaj Pac, fit un discours au Cercle, où pour la première fois il appela Sobieski roi, ce qui annonçait le retrait de l'opposition lithuanienne. En même temps, toutefois, il engagea les électeurs à remettre la proclamation définitive au lendemain. Le soir même, Sobieski fut félicité de son élection. Parmi ces félicitations, les plus importantes pour le nouvel élu étaient celles de l'ambassadeur français. Sobieski les reçut ému, avec les larmes aux yeux sachant, selon Callières, qu'il devait sa victoire malgré l'opposition du Roi Soleil. Le 21 mai après-midi, l'évêque de Cracovie proclama au Cercle l'élection de Jan III Sobieski. Un seul député de Poznań s'opposa, mais une foule des partisans du grand maréchal le força de se retirer du Cercle. De Wola, le nouvel élu se rendit en compagnie des foules à la collégiale de Saint-Jean, où au seuil il fut accueilli par le nonce du pape et l'évêque de Marseille – ambassadeur de France. Le *Te Deum* fut entonné et on criait : « Vivat Johannes Rex ! ». Parmi les ambassadeurs présentant leurs félicitations, il ne manqua pas, évidemment, Callières. Les compliments de notre diplomate furent retournés par Sobieski par des compliments adressés à son mandant et à lui-même, exprimés en langue française. Paraît-il que Carrières renda visite à Marie Casimire, qui le reçut conformément aux moeurs du temps dans sa chambre à coucher du Palais Kazimerzowski.

Le jour de son patron, le Saint-Jean, Sobieski donna un banquet fastueux aux ambassadeurs et sénateurs. L'auteur de notre

relation y fut présent. Le roi but sa santé, puis lui passa sa propre coupe pour que le diplomate français y but aussi.

Dans sa relation le jeune envoyé démontre déjà des qualités qui lui assurèrent plus tard la renommée de son manuel de négociations diplomatiques : la clarté de ses énonciations sur les arcanes de la diplomatie, le sens de l'observation des gens, les circonstances et des événements, ainsi qu'une très bonne orientation dans la réalité contemporaine et même historique du pays, où il lui était donné de remplir sa mission.

Lorsqu'en l'année 1697 Callières négociait les conditions de la paix de Ryswick, à Varsovie, Après la mort de Sobieski, déli-
bérât la diète d'élection. Nous en avons la relation de Monsieur Mongrillon qui diffère des relations de Callières. Elle fut publiée en l'année 1759 à Amsterdam sur la base d'un manuscrit inconnu aujourd'hui. Il ne fut pas écrit peu après les événements qu'il conte mais un certain temps après, car il y fait mention du traité de Karłowice, conclu en 1699. Nous savons très peu sur l'auteur, en commençant par l'ignorance de son prénom. Sans doute il n'était pas un personnage du rang, du mérite et du talent de Callières. Diplomate français, il remplissait son devoir en qualité de courrier, en effectuant aussi des tâches de second ordre. En Pologne il séjourna dans les années 1693–1697 dans la légation de l'ambassadeur Melchior de Polignac, dont la mission était limitée à l'élection au trône polonais de François-Louis duc de Conti. Nous savons peu sur les détails des activités de Mongrillon. Les plus importantes étaient les communications sur l'élection effectuée du candidat français, portées à la connaissance de l'intéressé même et à la cour de Versailles. Mongrillon faisait des démarches pour obtenir le premier cette tâche. Cependant, il éprouva une déception, car il dût partir seulement le 21 juillet 1697, un mois après la proclamation de Conti comme roi, en tant que troisième courrier consécutif. Dans ses mémoires il nous raconte en détails, ce voyage, par Berlin à Versailles, plein d'aventures, vue la guerre qui était encore en cours. En outre, ils ont un caractère plutôt de description historique que de rapport diplomatique. Ils apportent beaucoup d'informations sur les circonstances de l'élection du duc de Conti. Ils contiennent de très justes caractérisations psychologiques des personnages de premier rang, entre autres de la reine-veuve Marie Casimire, de ses enfants, et particulièrement du prince royal Jakób, des dignitaires

exerçant les premiers postes de la république. Ces portraits, en général, dévoilent impitoyablement les motivations des commandants du parti français en Pologne, réduites à la promotion de leurs carrières et surtout aux profits financiers. La mesquinerie de ces motivations explique partiellement la source de l'échec définitif du duc de Conti. Son élection s'avéra non unanime, comme le voulaient les droits de la république de Pologne. L'assemblée compétitive de la noblesse élut l'électeur saxon Frédéric Auguste. Malgré l'hésitante présence de Conti à Gdańsk, le souverain de Saxe a pu, grâce à l'appui de la Russie, imposer à la Pologne son règne. Le candidat français, ayant montré assez d'engagement pour la prise du trône, retourna chez lui. Deux millions de livres dépensés par Polignac pour capter les partisans de la France furent gaspillés.

Une certaine ressemblance de la relation de Mongrillon avec elle de Callières concerne ces fragments, qui constituent des observations plus générales sur la Pologne et les Polonais, bien que, ici aussi, le premier auteur pêche par le manque de commentaires systématiques et de plus amples explications de ses opinions. Malgré ces défauts, certaines opinions du diplomate français frappent par leur justesse. Non sans raison il écrit, que sur le papier le système polonais est le plus bel au monde, mais en réalité les droits ne sont pas observés, la liberté devient une effroyable insolence, qui menera la Pologne à la ruine.

L'observation de l'attitude des électeurs au Cercle, amena Mongrillon à apercevoir le contraste entre leur enfièvrement et leur vacarme, menaçant à chaque instant de dégainer leurs sabres et la paisible séparation d'une foule de quelques milliers après la fin de l'assemblée. Dans cette partie de la relation de Mongrillon, nous retrouvons des constatations sur la Pologne, frappantes par leur ressemblance à celles, qui déjà au XVIII^e siècle sont devenues la base d'un stéréotype établi à son sujet. Nous lisons ici, que les Polonais constituent la nation la plus proche des Français, surtout quand ils ont trop bu. Le roi Ladislas IV disait, paraît-il, que le Polonais ivre ressemblait au Français.

Un fragment assez large de la relation concerne le phénomène de la « plique polonaise » (*plica polonica*), vue comme le résultat d'une maladie spécifique, non de la saleté. Comme nous le savons, ce phénomène a été séparément décrit sous le mot-souche de l'« Encyclopédie » de Diderot et d'Alembert, semblable pour le contenu.

La conviction de Mongrillon que les Polonais ne sont pas jaloux et laissent beaucoup de liberté à leurs femmes – assez belles, brunes claires – sonne aussi comme un stéréotype. Il en est de même au sujet des paysans : la noblesse a sur eux – comme dit justement Mongrillon – un pouvoir illimité. La valeur de leurs possessions est définie par le nombre de paysans, sur lesquels elle exerce un genre de pouvoir semblable à celui qu'on a sur les chevaux. Les Polonais, estime Mongrillon, aiment les sous, mais les dépensent sans mesure, en les destinant au luxe et au vin hongrois. Ils aiment aussi beaucoup le violon et la danse.

La comparaison des relations de Callières et de Mongrillon nous pousse à présumer, que la diplomatie française a remarqué l'érosion intérieure de l'état polonais, approfondie dans les années du règne de Jan III Sobieski.

Ce phénomène était contradictoire à la gloire du vainqueur des Turcs et à son charme personnel, auquel céda l'opinion publique européenne.

Bibliographie sommaire

François de Callières, *Mon voyage en Pologne en l'année 1674*, réd. Monika Matwiejczuk, Varsovie-Paris 2009.

M. de Mongrillon, *Pamiętnik sekretarza ambasady francuskiej w Polsce pod koniec panowania Jana III oraz w okresie bezkrólewia i wolnej elekcji po jego zgonie (1694–1698)*, éd. Łucja Częścik, Wrocław 1982.

Laurence Pope, *François de Callières. A Political Life*, Dordrecht 2010.

Zbigniew Wójcik, *Bezkrólewie 1673/1674 i elekcja polska 1674 roku w relacjach « Gazette de France »*, dans *Między wielką polityką a szlacheckim partykularzem. Studia z dziejów nowożytnej Polski i Europy*, Toruń 1993, p. 233–252.